

La Musique populaire allemande

(Fin.)

Pédagogie musicale nouvelle. — C'est ici qu'intervient la nouvelle pédagogie réformatrice. Dans la même mesure où le concert virtuose et le grand concert diminuent d'importance pour la vie musicale en général, l'idéal de l'enseignement se transforme lui aussi. La pédagogie moderne n'est plus préoccupée de former des élèves qualifiés dans la seule technique ; le but de l'enseignement réside bien plus dans la direction d'une culture musicale universelle, dans laquelle, de prime abord, l'élève est poussé vers l'initiative personnelle. Dans l'enseignement particulier, on continue toujours à enseigner la technique des différents instruments ; dans l'enseignement d'ensemble par contre, les élèves trouvent, par leur activité, presque d'eux-mêmes et « en jouant », les lois de l'harmonie, les possibilités de la rythmique, les secrets de l'invention. Obligatoirement, d'eux-mêmes, de petits chœurs, de petits orchestres surgissent ; ils n'exigent qu'un niveau moyen de connaissances purement techniques, et c'est pourquoi ils donnent la possibilité de placer le point essentiel de l'enseignement sur la compréhension intellectuelle d'une œuvre musicale.

Il existe à côté de l'art difficile de faire de la musique, un art peut-être aussi difficile : celui de l'entendre. La dictée musicale, la compréhension intellectuelle d'une œuvre sont des exigences qui s'entendent d'elles-mêmes dans un programme d'enseignement d'ensemble.

Dans l'enseignement scolaire surtout, ces tendances font autorité : l'activité et la spontanéité musicales sont placées en tête des préoccupations de la pédagogie nouvelle. Chaque école a son chœur particulier et presque toujours aussi son orchestre qui s'assemblent régulièrement pour travailler. On fait de la musique avec une franche bonne volonté ; les explications du professeur éclairent à la fois la structure et le contenu des compositions jouées et, en fait, les jeunes gens parviennent à une culture musicale variée et d'une étendue autrefois inconnue. Les exécutions de ces chœurs et orchestres scolaires sont souvent étonnamment bonnes ; voici une preuve de ce qu'on peut attendre avec de la bonne volonté, même sans posséder une perfection technique. Ces derniers temps on introduit dans le programme musical scolaire un certain nombre « d'opéras scolaires », de « Lehrstücke ». Ce sont des œuvres poursuivant un but éducatif, dont le thème contient toujours une application pédagogique et morale (l'amitié, l'entraide, etc.) et qui permettent à un grand nombre d'élèves d'y participer. J'ai eu l'occasion de voir cet hiver, dans une ville d'Allemagne d'importance moyenne, la représentation d'un opéra scolaire de ce genre : les élèves du lycée ont chanté eux-mêmes tous les rôles, ils ont groupé l'orchestre, ont exécuté les costumes et les décors sous la direction de leur professeur de dessin, et tout cela avec un enthousiasme tel qu'ils ont irrésistiblement captivé le public. On ne peut pas désirer une meilleure justification de la devise « mieux vaut faire de la musique que de l'écouter » qui est à la base de tous ces efforts.

Afin de ne susciter aucun malentendu, insistons encore sur le fait que ces tendances ne font que débiter en Allemagne. Ces débuts, cependant, font reconnaître clairement le grand avenir réservé à ces réformes pédagogiques. Espérons que le régime actuel n'y verra pas aussi un péché contre l'esprit germanique et que ces tendances poursuivront leur œuvre avec fruit et dans l'esprit où elles avaient commencé avant l'avènement de ce nouveau régime.

A. S.

ACHETEZ AVANTAGEUSEMENT

votre

MUSIQUE

et vos

LIVRES

SUR LA MUSIQUE

D'OCCASION

25 à 50 % meilleur marché que neufs

à la

LIBRAIRIE MUSICALE

R. LEGOUIX

4, rue Chauveau-Lagarde, PARIS-8^e

(Place de la Madeleine)

LA MUSIQUE POUR TOUS

Sous le Haut Patronage de M. Albert LEBRUN, Président de la République

SOUS LE PATRONAGE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PRESIDENT D'HONNEUR : M. Edouard Herriot.

COMITÉ DE PATRONAGE

Président : M. Henry Rabaud, Directeur du Conservatoire National de Musique, Membre de l'Institut.

Membres :

MM. Renard, Préfet de la Seine ;
Chiappe, Préfet de Police ;
de Fontenay, Président du Conseil municipal de Paris ;
Béquet, Président du Conseil général de la Seine ;
Charlét, Recteur de l'Académie de Paris ;
André Honnorat, Président de la Cité Universitaire de Paris ;
Widor, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ;
Alfred Bruneau, de l'Institut ;
Gustave Charpentier, Membre de l'Institut ;
Georges Huë, Membre de l'Institut ;
Gabriel Pierné, Membre de l'Institut ;
Pierre Darras, Directeur des Beaux-Arts de la Ville de Paris ;
Albert Carré, Directeur honoraire de l'Opéra-Comique ;
Henri Büsser, Président de l'Association des Anciens Elèves du Conservatoire.
Henri Karcher, Maire du 20^e Arrondissement ;
Léo Lelièvre, Président de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique ;

COMITÉ ARTISTIQUE

Mmes Yvonne Astruc, Lucienne Bréval, Claire Croiza, Gabrielle Gills, Louise Grandjean, Hilda Roosevelt.

MM. Bazelaire, Adolphe Boschot, Boucherit, Gustave Bret, Brun, Robert Brussel, Henri Casadesus, Jean Chantavoine, David, André Dorival, Albert Doyen, Marcel Dupré, Henry Février, André Gailhard, Philippe Gaubert, Gresse, Reynaldo Hahn, Gérard Hekking, Lazare-Lévy, Robert Lortat, Henry Malherbe, Maurice Maréchal, Moyse, Paulet, Guy de Pourtalès, Maurice Ravel, Riera, Albert Roussel, Florent-Schmitt, Louis Schneider, Firmin Touche, André Touret, Vieulle, Vieux, Albert Wolff.

LA MUSIQUE POUR TOUS

ASSOCIATION AYANT POUR BUT LE DÉVELOPPEMENT EN FRANCE DE L'ÉDUCATION MUSICALE ET DU GOUT DE LA MUSIQUE PAR L'ORGANISATION DE CONCERTS POPULAIRES

Siège Social : 40. Rue du Colisée

Téléphone : ÉLYSÉES 18-2

NOTRE PROGRAMME

NOUS VOULONS sauvegarder et, si possible, rendre plus prépondérante la place que la Musique — l'Art le plus humain et le plus expressif — occupe en France parmi les Beaux-Arts.

NOUS VOULONS donner à chacun, à quelque classe qu'il appartienne, la possibilité de goûter une heure de détente musicale après le labeur quotidien en lui permettant d'apprécier les nombreux chefs-d'œuvre de Musique Ancienne, de la Musique Classique, de la Musique Moderne.

NOUS VOULONS développer l'éducation musicale et le goût de la Musique auprès du grand public et plus particulièrement parmi la jeunesse, par des auditions alternées d'œuvres françaises et étrangères.

NOUS VOULONS que la Musique pure, devenue inaccessible chez nous en raison du prix des places des grandes manifestations musicales, connaisse un nouvel essor.

NOUS VOULONS que les artistes musiciens puissent se consacrer à leur Art en toute quiétude et que les occasions leur soient largement facilitées de faire valoir leur talent.

IL NE FAUT PAS pour l'honneur de l'art musical français, que la situation déjà si angoissante de tant d'artistes-musiciens, victimes des progrès du machinisme, risque de s'aggraver.

LA MUSIQUE POUR TOUS veut être le trait-d'union entre **CEUX QUI AIMENT** interpréter la Musique et **CEUX QUI AIMENT** l'entendre.

Puisque dans une société démocratique bien organisée les livres se trouvent à la portée de tous (librairies, bibliothèques, abonnements de lecture), pourquoi la Musique ne serait-elle pas mise également à la disposition de chacun, grâce à une organisation méthodique et régulière de Concerts Populaires ?

La Peinture, la Sculpture, la Gravure, arts muets par excellence, possèdent leurs musées, leurs expositions où le public a le loisir d'admirer les plus grands chefs-d'œuvre et de parfaire ses goûts artistiques.

La Musique, Art vivant par excellence, Art d'interprétation personnelle, ne peut, au même titre, avoir ses Musées.

MAIS LA MUSIQUE DOIT AVOIR SES TEMPLES.

HONORONS la Musique, créatrice d'idéal.
SERVONS la Musique, source de beauté et de bonté.
SAUVONS la Musique, refuge de ceux qui souffrent, de ceux qui espèrent.

LA MUSIQUE POUR TOUS

se charge de grouper les Artistes musiciens,
de composer des programmes appropriés,
d'organiser des Concerts Populaires et d'en assurer l'exécution parfaite.

LA MUSIQUE POUR TOUS

veut être à même de répondre à toute demande en vue de Concerts Populaires.

Pour nous faciliter notre tâche, vous pouvez :

soit nous envoyer votre adhésion, **soit** solliciter notre collaboration, **soit** mettre des salles à notre disposition.

EN ADHÉRANT A LA MUSIQUE POUR TOUS

vous collaborerez à une œuvre indispensable de solidarité artistique et de progrès social.

AIDEZ-NOUS à exalter en France le Culte de la Musique et à augmenter chaque jour le nombre de ses adorateurs.

TOUTE SOUSCRIPTION, si modeste soit-elle, permettra de faire vivre

LA MUSIQUE POUR TOUS

Puisse cet appel être entendu :

TOUS POUR LA MUSIQUE